



Vu pour être annexé
à l'arrêté préfectoral
N°15-DDTM85-503
du 30 novembre 2015

Fait à La Roche-sur-Yon
Le 30 novembre 2015

Le Préfet


Jean-Benoît ALBERTINI

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES LITTORAUX

NOTICE DE PRESENTATION Annexe n°1 : Lexique

Approbation

Lexique

Affluent : Cours d'eau qui se jette dans un autre cours d'eau, en général au débit plus important, au niveau d'un point de confluence.

Aléa : Conséquence(s) physique(s) résultant d'un scénario d'événements. Il est caractérisé par son occurrence (cf définition "période de retour") et son intensité (faible à très fort).

L'aléa de référence est l'aléa évalué sur la zone étudiée à partir d'un événement de référence* ou d'un scénario d'événements de référence. La carte d'aléa est la représentation graphique de l'aléa de référence.

Anthropique : Qui est, directement ou indirectement, lié à l'action de l'Homme.

Aquifère : Formation géologique ou une roche, suffisamment poreuse et/ou fissurée (qui peut stocker de l'eau) et perméable (où l'eau circule librement).

Bassin de risque : Entité géographique pertinente pour l'analyse de l'aléa soumise à un même phénomène naturel.

Bassin versant : Territoire qui draine l'ensemble de ses eaux vers un exutoire commun, cours d'eau ou mer.

Bathymétrie : Science de la mesure des profondeurs et du relief de l'océan pour déterminer la topographie du sol de la mer.

Brèche : Rupture partielle d'un ouvrage de défense contre les inondations.

Casier hydraulique : Espace homogène, d'un seul tenant et délimité par des frontières étanches pour une hauteur d'eau donnée, présentant les mêmes caractéristiques hydrauliques.

Champs d'expansion de crue : zone d'expansion préférentielle des eaux en cas de crue d'un cours d'eau.

Concomitance : Manifestation simultanée de 2 ou plusieurs phénomènes.

Cote : Altitude d'un point par rapport à une surface de référence.

Arase : Niveau supérieur d'un ouvrage de maçonnerie.

Crue : Période de hautes eaux, de durée plus ou moins longue, consécutives à des averses plus ou moins longues.

Décote : Abaissement du niveau marin par rapport aux prédictions astronomiques. L'origine de cette baisse est essentiellement liée aux vents et à la pression atmosphérique.

Dendritique : Un réseau hydrographique dendritique est un réseau caractérisé par une multitude de

confluences (jonction de 2 cours d'eau) et est généralement très hiérarchisé.

Digue : Ouvrage, généralement de forme longitudinale, dont la vocation principale est de faire obstacle à l'écoulement et de limiter les entrées d'eau sur la zone protégée.

Écrêtement : Élimination ou diminution des éléments les plus extrêmes d'une variation.

Enjeux : Personnes, biens, activités, moyens, patrimoine bâti, culturel ou environnemental susceptibles d'être affectés par un phénomène naturel. Les enjeux s'apprécient aussi bien pour le présent que pour le futur.

Estran : Partie du littoral située entre les limites extrêmes des plus hautes et des plus basses marées.

Événement de référence : Manifestation matérielle en un lieu géographique donné de processus physiques potentiellement dommageables. L'événement est la résultante de processus physiques locaux.

Un scénario d'événement est défini à partir d'une conjonction d'événements. Ces conjonctions peuvent être considérées de manière purement conventionnelles ou refléter des dépendances physiques.

Flèche sableuse (ou littorale) : Forme littorale de terrain constituée par l'accumulation de matériaux meubles (sable ou galets) selon un plan étiré, avec un point d'ancrage à une extrémité seulement, et une pointe libre à l'autre extrémité.

Franchissement : Lorsque l'eau passe au-dessus de l'ouvrage de manière saccadée (sous l'action des vagues), on parle de franchissement (overtopping).

Géomorphologie : Étude scientifique des reliefs et des processus qui les façonnent, sur les planètes telluriques.

Houle : Onde de tempête dont la célérité, ou vitesse de propagation, dépend de la profondeur de l'eau.

Hydrogramme : Variation du débit d'un cours d'eau pendant une crue. Il représente la réaction connue ou calculée (pour une crue de projet) d'un bassin versant à un événement « pluie ».

IGN : Institut national de l'information géographique et forestière (www.ign.fr).

Jet de rive : Masse d'eau projetée sur un rivage vers le haut d'un estran* par l'action de déferlement des vagues.

Lit (d'un cours d'eau) : Espace occupé en permanence ou temporairement, par un cours d'eau.

Morphologie : Cf définition géomorphologie

NGF-IGN 69 : Nivellement général de la France (NGF) constitue le réseau de nivellement officiel en France métropolitaine où le « niveau zéro » est déterminé par le marégraphe de Marseille.

Niveau de service : Niveau de fiabilité d'un ouvrage hydraulique face à un événement de référence.

Niveau marin de référence : Niveau marin associé à l'événement de référence* prenant en compte l'ensemble des phénomènes influant sur le niveau d'eau (houle, surcote, ...).

Occurrence : L'occurrence d'un événement est son apparition dans le temps et/ou dans l'espace.

PAPI : Programmes d'actions de prévention contre les inondations.

Pluviométrie : Étude des précipitations, de leur nature et distribution, et des techniques utilisées pour leur mesure.

Période de retour : Variable de temps caractérisant la probabilité d'apparition ou de dépassement d'un phénomène naturel ou d'un événement naturel. Une période de retour 100 (ou d'occurrence centennale) indique que le phénomène considéré a chaque année 1 chance sur 100 d'être égalé ou dépassé.

Renard hydraulique : L'érosion par renard hydraulique est l'une des causes de rupture des ouvrages hydrauliques identifiées sur la zone d'étude. Elle résulte de l'action continue de l'eau qui va créer une dépression dans le volume existant. À terme, cet espace peut être à l'origine d'un effondrement brutal de l'ouvrage.

Risques : Croisement de l'aléa et d'un enjeux vulnérable. Pertes (en personnes, en biens, ...) potentielles en cas de survenue d'un aléa.

SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Station hydrométrique : Station de mesure en continu du débit d'un cours d'eau.

Submersion marine : Envahissement temporaire et brutal d'un domaine continental littoral par la mer sous l'action de processus physiques se manifestant de manière extrême (forte dépression atmosphérique, vent violent, forte houle, ..), associés à des phénomènes naturels plus réguliers (marée astronomique, variation de température de l'eau, flux hydrique régulier, inversion des vents jour/nuit,...) .

Sur-aléa : Aggravation de l'aléa ou changement de sa nature dont l'origine est un événement naturel ou technologique logique qui n'est pas compris dans le scénarios d'événements initial.

Surcote : surélévation du niveau marin par rapport aux prédictions astronomiques. L'origine de cette hausse est essentiellement liée aux vents et à la pression atmosphérique.

Surverse : Passage d'eau au-dessus d'un ouvrage de manière continue.

Transit sédimentaire : Transport de sédiments sous l'action hydraulique (houle, ...).

Trait de côte : Laisse des plus hautes mers dans le cas d'une marée astronomique de coefficient 120 et dans des conditions météorologiques normales (pas de vent du large, pas de dépression atmosphérique susceptible d'élever le niveau de la mer).